

A Grenoble, le 18 Mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE :

LA BANQUE POSTALE : LA BANQUE CITOYENNE QUI VOLE LES PAUVRES !!!

Depuis le début de l'année 2019, La Banque Postale prend 6 euros par opération de paiement lorsqu'une personne vient régler son loyer de l'OPAC 38 (le plus grand bailleur social du département) en espèce à la Poste.

Les personnes qui viennent payer leur loyer en espèce à La Poste, sont pour la majorité d'entre elles, des personnes qui n'ont pas recours au prélèvement automatique. En effet, ces dernières sont déjà en situation de grande précarité, et choisissent ce mode de paiement pour ne pas se retrouver en interdit bancaire, de peur que leur prélèvement soit rejeté.

Donc La Poste qui se vante d'être la banque citoyenne, taxe ces personnes vulnérables à hauteur de 6 euros à chaque opération.

Pour SUD PTT Isère Savoie, c'est inadmissible et intolérable !!!

La Poste met tout en œuvre pour exclure encore un peu plus les citoyens fragiles, et souvent met aussi ses propres agents dans une situation très difficile à assumer. En effet ils doivent faire face à une colère légitime de ces usagers qui sont encore un peu plus pénalisés et stigmatisés. Ils n'ont pas à défendre des choix de l'entreprise qu'ils ne cautionnent pas !!!

SUD PTT dénonce ces agissements et demande à La Banque Postale de revoir sa politique tarifaire, si elle veut prétendre réellement être une banque citoyenne !!!

